



HAL
open science

Rêve et récit de rêve

Michel Arrivé

► **To cite this version:**

Michel Arrivé. Rêve et récit de rêve. Didier Tsala Effa. Une sémiotique du sujet, Lambert-Lucas, pp.87-98, 2012. halshs-00820944

HAL Id: halshs-00820944

<https://shs.hal.science/halshs-00820944v1>

Submitted on 7 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rêve et récit de rêve.

Michel ARRIVÉ

Université de Paris Ouest Nanterre,

UMR 7114 (MoDyCo)

Depuis déjà quelque temps, je raconte des rêves dans mes livres. Pas seulement dans mes romans, notamment Arrivé 2009 et surtout Arrivé 2012. J'en raconte aussi dans mes travaux « théoriques ». Après tout, j'ai de très honorables précurseurs, tant pour la « théorie » que pour la « fiction » : pour la théorie je ne cite que Saint-Augustin – qui se spécialisait dans les rêves des autres –, Descartes, qui ne racontait que les siens, Freud, naturellement, qui accueillait tant les siens que ceux des autres. Pour la « fiction », le choix est encore plus vaste, de Sorel à Jarry, de Rousseau à Proust et Breton, j'en passe, naturellement, beaucoup plus que je n'en cite...

Outre ces illustres précurseurs, j'ai au moins deux contemporains. Il s'agit d'abord de Frédéric François, dont l'ouvrage de 2006 pose, mais d'une autre façon que moi, les problèmes des relations entre le rêve et son récit¹. Et Ivan Darrault-Harris lui-même, qui, dans *Pour une psychiatrie de l'ellipse* (1993 : 136-149) raconte et analyse, avec autant d'habileté que de pertinence, un « rêve conté » (137) par la jeune Béatrice.

Parmi les rêves que je raconte, je privilégie ceux qui viennent à point nommé. J'entends ceux qui, non contents d'« accomplir un désir », selon la célèbre formule freudienne, apportent une réponse à une question que le rêveur se posait de façon plus ou moins explicite. Trouve-t-on dans la bibliographie des

¹ Il m'a semblé en effet que François, qui affiche à l'égard de la *Traumdeutung* freudienne, « un mélange de fascination et d'inquiétude » (p. 12), campe plutôt, pour les relations entre le rêve et le récit qui en est fait, sur les positions qui seront illustrées, plus bas, par Danon-Boileau et Pontalis.

exemples précis de ce type de rêves ? J'en ai repéré moins de traces que je n'en attendais dans ce que j'ai pu lire sur le rêve. Freud signale bien (Freud, 1899-1967 : 114) les « rêves de commodité », faits « sur commande », et en donne comme exemple le fait de boire en rêve quand on a, intentionnellement, mangé en quantité olives ou sardines très salées. Il les appelle ailleurs les « rêves expérimentaux » (1923-1991, tome XVI : 172). Mais ce n'est pas le même problème : pour ces rêves la réponse a été sollicitée et déterminée par une manœuvre spécifique, de quelque nature qu'elle soit. Sur le type de rêve qui m'arrête, on ne trouve guère chez Freud, si je l'ai bien lu, que le célèbre rêve d'Alexandre : assis, sans trop de conviction, la ville de Tyr il vit en rêve un *satyre* (σατυροσ) dansant sur un bouclier. Σατυροσ, découpé en deux tranches, comme la « chose » qu'il est en même temps qu'un mot, c'est σα Τυροσ : « Tyr est tienne ». Et Alexandre de mener à bien, dès son réveil, la prise de la ville... (Freud, 1899-1967 : 93 et 521). Mais Freud aurait mieux fait de citer les trois célèbres rêves de Descartes. Selon l'Abbé Baillet, qui les rapporte d'après les manuscrits encore conservés à l'époque, Descartes « se persuade que c'était l'Esprit de Vérité qui avait voulu lui ouvrir les trésors de toutes les sciences par ce songe [le troisième] » (texte cité *in* Freud, 1929-1994 : 239). Mais Freud semble n'avoir eu connaissance de ces rêves de Descartes qu'en 1929. Gêné, « angoissé », même, par l'impossibilité « d'obtenir du rêveur lui-même des indications », il ne leur consacre, en propre, que de brefs commentaires peut-être un peu désinvoltes. Cependant son texte est au plus haut point intéressant, en raison des propos très généraux qu'il tient sur le rêve – j'y reviendrai peut-être plus tard. – Je ne quitte pas ce commentaire de Freud sans signaler une particularité qui, à ma connaissance, n'a pas été relevée : Freud caractérise les rêves du philosophe comme « Traüme von oben », ce qui est légitimement traduit par « rêves d'en haut ». Cette notion de « Traum von oben » a été introduite dans le texte « Théorie et pratique de l'interprétation du rêve » (1923-1991 : 169), qui date de 1922 (quant à son écriture), avant, selon ce qu'on croit savoir,

que Freud ait eu connaissance des rêves de Descartes. Il se trouve que le philosophe, à en croire son scrupuleux biographe, considérait lui aussi que ces « songes ne pouvaient être venus que d'en haut » (*in* Freud, 1929-1994 : 237). Rencontre peu attendue, à trois siècles de distance, entre les deux réflexions. Même si l'« en haut » de Descartes ne se confond certainement pas avec l'« en haut » de Freud.

De cet aspect bienveillant du surgissement du rêve, je donnerai deux exemples supplémentaires, sans masquer – ce serait à la fois inutile et impossible – le fait qu'ils me sont personnels.

En septembre 2007, j'étais à Cerisy, où je participais à un colloque sur « Freud et le langage ». Je devais y faire une communication sur « Les mots de l'inconscient ». J'avais bien quelques idées sur le sujet, mais il me manquait des exemples un peu neufs pour illustrer ce déjà vieux problème. La nuit précédant ma communication, j'ai fait un rêve qui m'a fourni l'exemple qui me manquait : je l'ai utilisé dans la publication que j'ai faite de ma communication, dans mon livre de 2008 *Le linguiste et l'inconscient*. C'est le rêve du « PARA-écrivain », *sic*, avec PARA en majuscules et *écrivain* ainsi écrit, avec le déplacement métathétique du *i* dans la dernière syllabe du mot. Ce mot produit par le rêve illustre parfaitement certains aspects du statut du mot dans l'inconscient. Soumis qu'il est aux « processus primaires », il est, comme le Σατυροσ d'Alexandre ou comme le *autodidasker* du célèbre rêve de Freud (1899-1967 : 259-260), transformé en *chose* propre à se prêter à toutes les manipulations possibles. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de conserver certaines des propriétés du signe linguistique.

Il m'est arrivé la même aventure dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 2011. Je venais, la veille ou l'avant-veille, de répondre à Didier Tsala Effa que je participerais au colloque Ivan Darrault. Je précisais même le sujet, qui est resté identique, « Rêve et récit de rêve ». Mais je me disais que sur ce sujet, déjà abordé,

directement et indirectement, par de nombreux auteurs, dont votre serviteur, il me manquait des exemples nouveaux.

Le rêve que j'ai fait m'en a fourni un. Je vous en rapporte les éléments qui me semblent le plus directement pertinents.

Je suis dans une vieille maison de campagne, située dans un pays montagneux, au bord d'une petite route en forte pente. Je dors, je cherche à rêver. Je précise bien : c'est dans mon rêve que je dors et que je cherche à rêver. Quelqu'un, à peine quelqu'un d'ailleurs, plutôt l'être incertain qu'on appelle pour un instant *on*, m'apporte successivement plusieurs petits coffrets métalliques – cinq ou six, sans doute – qui présentent l'aspect des boîtes aux lettres utilisées dans certains pays anglophones et, parfois, en France : apparemment d'une seule pièce, en tôle galvanisée, elles se présentent sous l'aspect d'une maisonnette dont le toit affecte la forme d'un demi-cercle. On y prend le courrier en ouvrant une porte aménagée dans l'une des façades de la maisonnette. Sur chacune de ces boîtes est écrit le mot « rêve ». Il suffirait que j'en ouvre une, une seule, pour y découvrir le rêve que je désire.

Mais je refuse d'ouvrir aucune des boîtes, et je m'entends déclarer à voix haute : « Non, mes rêves, je ne veux pas qu'on me les apporte tout faits, il faut que je les raconte moi-même ».

À ce moment du rêve, les choses changent du tout au tout. La dimension jusque-là réflexive, métasémiotique si on veut pédantiser, qu'avait jusqu'à ce moment le rêve disparaît totalement. Il se poursuit sur le mode ordinaire : les événements ont l'air d'y être vécus, dans la vie quotidienne la plus solide, et non racontés. Il est donc sans doute inutile de les rapporter. Il suffit d'avoir repéré le passage brutal du réflexif au narratif. Cependant vous pourrez lire la fin de ce rêve, si vous le jugez utile, dans une annexe de ma communication.

Quels enseignements, au pluriel, nécessairement, tirer de ce rêve, ou de ce récit de rêve, car, pour l'instant, on hésite légitimement entre les deux désignations ? Ils sont nombreux, certes. Je passe sous silence le premier trait, évident :

le rêve est ici, selon la bonne vieille formule, l' « accomplissement d'un désir » (Freud 1899-1967 : 113). Ici le désir n'a rien d'inconscient. Il est même au plus point conscient, et même surchargé de motivations complexes, à la fois amicales, professionnelles et théoriques. On peut le formuler sous la forme suivante : « je désire, en vue du colloque organisé pour mon ami Ivan Darrault, faire une communication intéressante et nouvelle sur le problème à la fois linguistique, sémiotique et psychanalytique des relations entre le rêve et le récit qu'on en fait ». On oublie parfois, quand on commente l'*Interprétation des rêves*, que le caractère inconscient du désir n'a rien de constant : les récits de rêves donnés par Freud se réfèrent très souvent – dirai-je le plus souvent ? Il faudrait voir – à des désirs parfaitement conscients. Il en va ainsi de l'illustre rêve de l'injection faite à Irma. Est-ce que pour autant l'inconscient est totalement absent de ce type de rêves ? Évidemment non. Il y a là une dialectique complexe des relations entre conscient et inconscient dans la production du rêve. Elle se trouve éclairée notamment par le texte suivant :

« L'essence du rêve consiste dans le procès spécifique du travail du rêve, qui fait passer des pensées préconscientes (restes du jour), à l'aide d'une motion de souhait inconsciente, dans le contenu de rêve manifeste » (Freud, 1922-1991 : 131 ; *souhait* traduit le mot *Wunsch*, généralement traduit par *désir* dans les traductions de Freud plus anciennes).

Mais cet aspect n'est pas celui qui m'intéressait au moment où je faisais ce rêve, et qui continue à m'intéresser aujourd'hui. Le problème qu'illustre spécifiquement mon rêve est celui des relations qui s'établissent entre deux objets qu'il semble assez « naturel » de distinguer, et qui effectivement le sont très souvent : le rêve tel qu'il est rêvé et le récit qui en est fait par le rêveur. Parmi les innombrables manifestations de cette distinction, j'en relève une particulièrement explicite : celle de Laurent Danon-Boileau. Il semble bien donner comme une évidence que « le récit du rêve n'est pas le rêve » (2007 : 60). Il poursuit en remar-

quant « que des traces syntaxiques telles que la négation ne sont pas le corps du rêve, mais son vêtement » (2007 : 60-61). Mais il ne consent naturellement ni à préciser comment il distingue le « corps » du rêve de son « vêtement », ni – c'est au fond la même question – comment il parvient à parler du rêve s'il ne le connaît que par un objet distinct de lui, à savoir le récit qui en est fait. J.-B. Pontalis fait, dans des conditions comparables, la même distinction : « Le récit d'une cure est à la cure ce que le récit d'un rêve est au rêve » (2003 : 8). Il faut naturellement comprendre qu'il y a à ses yeux une grande distance entre l'objet – cure ou rêve – et le récit qui est fait de l'un ou de l'autre.

La distinction, il faut en convenir, paraît très « naturelle ». Elle est l'analogue de celle qu'on peut faire, de façon sans doute légitime, entre un événement historique et le récit qui en est fait. Ce n'est rien d'autre en somme que la distinction entre un référent et le discours qui en rend compte. Certes, le référent pris en charge par le discours est déjà, par lui-même, quand il s'agit d'un rêve, une sorte de discours. Freud le rappelle à tout moment, sous la forme de diverses métaphores, par exemple celles du texte à traduire ou de l'œuvre littéraire (1923-1991, t. XVI : 169-170). Mais ce trait n'est en rien un obstacle à ce qu'il soit lui-même objet d'un autre discours. La distinction reste donc possible et, il faut bien l'avouer, tentante. Dans quelle mesure est-elle justifiée dans le cas du rêve ? C'est la question que je vais poser.

En ce point je suis amené à indiquer les limites de la réponse que je vais sans doute me hasarder à donner : elle ne concernera que la conception du rêve que fournit Freud, en ce point suivi, à mon sens fidèlement, par Lacan. C'est sur cette conception que portera, en son temps, une seconde question : quel est le type d'objet sémiotique qui nous est fourni par cette conception freudo-lacanianne du rêve ? On a évidemment compris que je n'envisagerai pas le problème de la valeur de vérité de cette conception.

On me demandera peut-être pourquoi j'ai cru utile de raconter un rêve. Je précise donc que je l'ai fait non en vue d'une impossible démonstration, mais à

titre de simple illustration. On a d'ailleurs aperçu que ce rêve constituait la réalisation d'un « souhait » (*Wunsch*) : sa pertinence en serait de ce fait considérablement réduite. La position théorique qu'il illustre n'est en effet rien d'autre que l'ébauche de celle que je souhaite mettre en place. Cette position théorique, je la révèle, pour le cas où elle ne se serait pas apparue clairement. Elle peut, pour l'instant, se résumer par les trois assertions suivantes :

1. Le rêve est un objet sémiotique, certes, mais d'un type absolument spécifique. Il présente en effet au moins deux particularités :
2. 1. Première spécificité : le rêve rend difficile, peut-être impossible la distinction entre un donné référentiel – le rêve tel qu'il est rêvé – et le récit qui en est fait. C'est ce qui est illustré par le refus du rêveur d'ouvrir les boîtes où se trouvent rangés des rêves tout faits, tels, prétendument, qu'ils ont été rêvés. À ces rêves tout faits il prétend substituer le récit qu'il se propose d'en faire.
2. 2. Le rêve présente la seconde spécificité d'effacer l'opposition entre les couches sémiotiques constituées par exemple par le langage et le métalangage. C'est ce qui est illustré par l'équivalence instituée entre les deux parties du rêve, la première de caractère réflexif – le rêve parle du rêve –, la seconde de caractère narratif.

Mais naturellement tout cela reste de l'ordre de l'illustration, fournie par un rêve quelque peu discrédité par le fait qu'il donne satisfaction à un souhait du rêveur.

*

* *

J'en viens maintenant à Freud. Il semble bien, si je l'ai lu de façon exacte, qu'il ne procède jamais à une distinction tranchée entre rêve et récit de rêve. Comme il ne pose pas cette distinction, il ne juge pas utile d'interdire de la faire. Et c'est peut-être cette absence d'interdiction qui explique que des psychanalystes autorisés se donnent le droit de la faire.

Ici il faut prendre une précaution. Freud ne méconnaît pas du tout le problème des rapports entre le rêve tel qu'il advient dans le sommeil et tel qu'il est gardé en mémoire et, éventuellement, raconté par le rêveur. Il aborde le problème à différentes reprises dans la *Traumdeutung*, et notamment dans les deux chapitres extrêmes de l'ouvrage. Dès le premier chapitre, consacré à la « Littérature scientifique sur le rêve », il écrit :

« Nous ne connaissons le rêve que par nos souvenirs après le réveil ; mais nous croyons fort souvent que nos souvenirs sont incomplets, que la nuit était plus riche » (1899-1967 : 46-47)

Ces « souvenirs » prennent nécessairement la forme de récits dès que le rêve, c'est le cas le plus fréquent, comporte des événements. La notion de « souvenirs incomplets » peut donc, en première approche, être commentée par « récits lacunaires, et, de ce fait, inexacts ».

Dans le chapitre terminal sur « La psychologie du rêve », Freud revient sur le problème :

« Nous avons vu plus d'une fois que nous ne connaissions pas du tout le rêve que nous voulions interpréter, ou, plus exactement, que rien ne pouvait nous garantir que nous le connaissions tel qu'il a réellement eu lieu » (1899-1967 : 435-436)

À première lecture on peut avoir l'impression que cette formule pose implicitement la distinction que nous avons repérée plus haut chez Danon-Boileau ou Pontalis entre le rêve « tel qu'il a réellement eu lieu » et le mode d'accès qui a été utilisé pour y avoir accès, à savoir le récit qui en est fait. En réalité, la position de Freud est radicalement différente. Il pose en effet comme une évidence que le rêve « tel qu'il a réellement eu lieu » est « à proprement parler » (*eigentlich*) inconnaissable. Le moyen qui donne accès à sa connaissance ne comporte en effet aucune garantie (*keine Gewähr*). De ce fait il est à la fois inutile et impossible de conférer à ce moyen l'accès à l'existence conceptuelle. D'où le silence de Freud sur le « récit de rêve ».

Silence, ai-je dit ? Il est, certes, extrêmement difficile de dire qu'un auteur observe toujours le silence sur un sujet. Pourtant, les index de la *Traumdeutung*, qu'ils soient sommaires (1899-1967) ou détaillés (1899-2003), ne comportent pas d'entrée « récit de rêve »². On réussirait sans doute à exhumer, dans les innombrables écrits de Freud relatifs au rêve, un ou deux passages où il semble faire intervenir explicitement cette distinction. J'en ai d'ailleurs repéré moi-même un. Il se trouve cependant que, de façon apparemment paradoxale, il conforte mon analyse. Et pour plusieurs raisons. Je cite ce passage :

« Peut-être le rêve n'a-t-il été ni aussi incohérent et indistinct que dans notre mémoire, ni aussi cohérent que dans notre récit » (1967 : 436) .

Je remarque d'abord que dans le texte original allemand, Freud n'emploie pas un nom pour désigner le récit, mais fait usage du verbe *erzählen* pour désigner l'action de « raconter » : « so lässt sich in Zweifel ziehen, ob ein Traum so

² Point, non plus, d'entrée *récit de rêve* dans les trois dictionnaires de termes psychanalytiques que j'ai consultés (Laplanche et Pontalis, 1971, Roudinesco et Plon, 2000, Assoun, 2002). Le premier ne comporte pour le rêve qu'un article *restes diurnes* complété par un article *rêve diurne*. Seuls Roudinesco et Plon font apparaître, mais fugitivement, la notion de « récit de rêve » dans l'article qu'ils consacrent au rêve.

zusammenhängend gewesen ist, wie wir ihn erzählen » (1899-1961 : 418), que je traduis ainsi : « on voit naître le doute sur la question de savoir si le rêve a été aussi cohérent que nous le racontons ».

En ce point le récit du rêve, même s'il n'est pas posé comme un concept isolé par un nom, est considéré comme différent du rêve tel qu'il a affecté le rêveur. Et de ce fait dépourvu de toute autorité et par là, de tout intérêt. Pourtant Freud affirme tout juste après qu'il traite comme « un texte sacré » (1899-1967 : 437, en allemand, à l'accusatif, « einen heiligen Text », 1899-1961 : 419) ce récit pourtant infidèle. Il y a là de toute évidence une contradiction flagrante. Freud la reconnaît lui-même de la façon la plus explicite, et se donne l'obligation de l'expliquer : « cette contradiction demande à être expliquée » (1899-1967 : 437). Voyons donc comment il procède.

L'explication tient dans le fait suivant. Le récit de rêve comporte des « infidélités » de diverses natures : oublis, modifications, doutes donnant lieu à des commentaires. Ces infidélités du récit semblent l'éloigner du rêve tel qu'il a été rêvé. Elles sont en réalité des éléments constitutifs du rêve lui-même. Voyons de quelle façon chacun de ces types d'infidélités s'intègre au processus même du rêve.

1. L'oubli. Je ne parlerai ici que de l'oubli partiel, celui qui affecte certains fragments d'un rêve dont d'autres éléments sont sauvegardés. L'oubli total pose des problèmes en partie comparables, mais qui risqueraient de nous écarter de notre sujet. L'oubli, Freud le dit de la façon la plus explicite, ne « manque pas d'une intention hostile, *feindselige Absicht* » (1899-1967 : 422, 1899-1961 : 440). Formule doublement étonnante, et d'ailleurs partiellement effacée par la traduction de 1967. Étonnante, d'abord par le terme *intention*. Intention ? Sans doute, mais inconsciente. On sait que chez Freud un syntagme tel que *inten-*

tion inconsciente n'a rien d'oxymorique (« L'inconscient », 1915-1988 : 207-208). Étonnante, ensuite par l'adjectif *hostile (feindselig)*, que la traduction de 1967 censure prudemment. Hostile ? Mais à l'égard de quoi ? Freud l'explique aussitôt après : l'hostilité se manifeste à l'égard des éléments du rêve qui se trouvent le plus fortement exposés à la résistance. Ce sont eux d'ailleurs qui, lors de l'analyse, peuvent ressurgir brusquement. On l'a compris : l'oubli dans le récit du rêve n'est pas une simple lacune accidentelle, « arbitraire », (*willkürlich*, selon le terme utilisé par Freud) mais le résultat d'une opération spécifique qui relève pleinement du travail du rêve. Opération énonciative ? Pourquoi pas, même si elle a un caractère négatif ? Elle s'oppose en cela à l'opération inverse qui, dans certains cas, fait franchir à un élément ci-devant effacé la frontière de l'oubli et le fait surgir dans le discours. Mais pour parler d'énonciation il faut déplacer le concept. Le placer au niveau de l'inconscient ? Faire du sujet de cette énonciation-là le sujet de l'inconscient ? Ce serait, à n'en point douter, aller trop vite en besogne. Qu'il suffise pour l'instant de dire que ce n'est pas le sujet pleinement conscient de l'énonciation au sens, par exemple, benvenistien du mot.

2. Les modifications qui sont apportées au récit du rêve. Elles ont pour fonction de pallier les incertitudes que le rêveur repère dans son souvenir. Ici il faudrait citer une analyse de Freud (1899-1967 : 438 ; 1899-1961 : 420) que je me contente de résumer. Le même rêve peut donner lieu à des versions différentes du récit par lequel il est rapporté. C'est ce qui s'observe notamment quand le rêveur est incité par son analyste à « éclairer » tel ou tel segment de son rêve. Survient alors le plus souvent une nouvelle version du rêve : elle utilise « rarement les mêmes mots ». Mais cette version corrigée n'annule pas la première, précisément dans la mesure où elle attire l'attention sur le point qui a

été modifié. Il est facile de repérer là une opération énonciative formellement différente de la précédente, mais conditionnée par les mêmes facteurs : en essayant d'écarter un élément victime de la censure, le rêveur ne fait que le souligner. Et on voit en même temps se dessiner le projet d'une histoire de la production du rêve et de son récit, et presque l'intention d'une édition critique, rendant compte des différents états du texte, dans le cadre d'une forme spécifique de critique génétique, selon Bellemin-Noël ou les gens de l'ITEM. Le rêve, on l'a aperçu plus haut, est parfois comparé par Freud à « une œuvre littéraire bien réussie, artistiquement bien élaborée » (1923-1991 : 169). Rien d'étonnant donc à ce qu'il donne lieu à plusieurs versions. Mais ces différentes versions font à l'évidence partie du rêve, exactement sur le même plan. Ici point de « brouillons » ni de « version définitive » : les divers états du rêve ont tous la même valeur.

3. Troisième type de discordance entre le rêve et son récit : les doutes donnant lieu à des commentaires du rêveur. Freud revient à plusieurs reprises sur les perplexités qui s'élèvent chez le rêveur à l'égard de certains éléments de son rêve. Apparemment, ils marquent eux aussi, quoique d'une autre façon, l'infidélité du récit par rapport au rêve qu'il est censé rapporter, et confortent donc la distinction qu'on peut songer à faire entre les deux instances. On imagine facilement qu'il n'en est rien : le doute fait partie du rêve, et n'est rien d'autre « qu'un rejeton de la censure de la résistance qui empêche les pensées du rêve de parvenir à la conscience » (1899-1967 : 459). On le voit : loin de surplomber le discours du rêve, comme le métadiscours qu'il serait à l'égard du discours ordinaire, le doute permet d'accéder, au delà du contenu apparent, aux « pensées du rêve » qui en constituent la couche proprement inconsciente.

Telle est, à ce qu'il me semble, la position de Freud à l'égard de la distinction entre rêve et récit de rêve : cette distinction doit être mise en cause. Le rêve au sens que, selon moi, lui confère Freud, ne peut pas et, de ce fait, ne doit pas être découpé de façon dichotomique entre « le rêve tel qu'il a été fait » et « le récit qu'en livre le rêveur ». C'est un objet spécifique qui, procède à une double opération :

1. D'une part il neutralise l'opposition entre un donné référentiel (le rêve tel qu'il est rêvé) et le discours qui en rend compte (le récit du rêve).
2. D'autre part il réunit ces deux instances pour en faire un ensemble unique. C'est à cet ensemble que Freud confère le nom de « rêve », qui prend donc chez lui un sens absolument spécifique.

Je crois pouvoir avancer que

se tient sur la même position. C'est ce qu'il affiche en plusieurs points. Je n'en cite qu'un, le plus explicite, sans doute :

« Seule l'intéresse [il s'agit évidemment de Freud] l'élaboration du rêve en tant qu'elle se poursuit dans le récit lui-même, c'est-à-dire que le rêve ne vaut que comme vecteur de cette parole. Si bien que tous les phénomènes qu'il donne d'oubli, voire de doute, qui viennent entraver le récit sont à interpréter comme signifiants dans cette parole » (1954-1966 : 378 ; il s'agit de l'« Introduction au commentaire de Jean Hyppolite »).

Reste l'hypothèse énonciative que j'ai été amené, chemin faisant, à envisager : l'ensemble constitué par le rêve et ce qu'on appelle son ou ses récit(s), voire son interprétation, constituerait un procès énonciatif complexe, certes, mais unique. Elle est présente de façon très discrète dans le texte de Lacan que je viens de citer. Elle se fait jour de façon un peu plus explicite dans un texte de la même époque. Dans le *Séminaire III sur Les psychoses*, qui date de 1955-1956, Lacan commente une fois encore ce qu'a à ses yeux de spécifique l'enseignement donné par Freud dans la *Traumdeutung* :

« Sans doute la *Traumdeutung* est-elle aussi une création. On a beau dire qu'on s'était déjà intéressé au sens du rêve, ça n'avait absolument rien à voir avec ce travail de pionnier qui est fait devant nos yeux. Cela n'aboutit pas seulement à la formule que le rêve vous dit quelque chose, car la seule chose qui intéresse Freud, c'est l'élaboration à travers laquelle il le dit – il le dit comme on parle. Cela n'avait jamais été vu. On avait pu s'apercevoir que le rêve avait un sens, qu'on pouvait y lire quelque chose, mais pas que le rêve parle » (1981 : 19)

L'opposition qui est établie entre « avoir un sens » et « parler » n'est pas très spectaculaire. Elle est cependant d'une grande clarté : le rêve, certes, signifie quelque chose, au même titre qu'un mot ou qu'un texte. Mais en outre il « parle », au sens le plus complet du verbe : « faire l'acte de produire un discours ». Un discours spécifique, naturellement, à la fois stratifié et déstratifié. Un discours où il est possible, certes, de distinguer, après coup, les différentes couches entre lesquelles il se répartit, des plus latentes – les « pensées du rêve » – aux plus superficielles, par exemple les corrections qui sont faites à un premier récit ou l'oubli qui efface des éléments précédemment énoncés. Mais en dépit de cette stratification qui affecte l'objet produit, l'acte de production reste unique, depuis ses origines jusqu'à son terme.

Resteraient naturellement plusieurs problèmes à étudier. J'en aperçois au moins trois, que je me contenterai de signaler, en réservant l'examen, difficile, à des contributions à venir.

Premier problème : qu'en est-il de l'interprétation à l'égard du rêve ? Ne serait-il pas envisageable de l'intégrer elle aussi au rêve ? La réponse est difficile à donner : il faudrait procéder à des examens minutieux pour voir si, de loin en loin, Freud n'est pas tenté par cette intégration supplémentaire. Et s'il résiste à cette tentation. J'ai bien l'impression que dans certains cas il n'y résiste pas. Ainsi il examine « la question de savoir si les pensées de rêve latentes, à dégager par l'interprétation, peuvent être influencées, suggérées par l'analyste ». Et sa réponse est catégorique : « Bien sûr que oui » (1923-1991, tome XVI : 172). On le voit par ce texte : c'est ici le rêve qui est, par Freud, intégré à l'interprétation.

Lacan, lui non plus, n'hésite pas à franchir le pas, il est vrai dans le sens inverse. Ce n'est pas, chez lui, le rêve qui est intégré à l'interprétation, c'est l'interprétation qui, à rebours, est intégrée au rêve. L'interprétation, il est vrai, est qualifiée de « sauvage », et distinguée de l'« interprétation raisonnée » qui se substituera, dans la suite, à l' « interprétation sauvage » :

« L'important, c'est que le rêve nous apparaît comme hallucinatoire, avec l'accent qu'à ce niveau Freud donne à ce terme. Qu'est-ce à dire ? – si ce n'est que le rêve est déjà en lui-même interprétation, sauvage, certes, mais interprétation » (2006, *Séminaire XVI* : 197).

Second problème : celui du ou des sujets de ce procès énonciatif complexe qu'est le rêve. Là encore je ne peux qu'en différer l'examen, tant il est difficile. Non sans faire la remarque que le sujet de ce procès complexe est, nécessairement, pluriel, clivé par exemple entre le sujet du *Wunsch* inconscient qui constitue l'ombilic du rêve et le sujet à tout le moins préconscient qui émet des doutes sur la véracité du récit auquel il se livre.

Ultime problème à envisager : celui du statut épistémologique qu'on peut conférer au rêve tel qu'il est conçu par Freud. Pour ne prendre le problème que par celui de ses aspects qui, sans doute, nous intéresse le plus : peut-il être construit en objet sémiotique ? Est-il propre à être soumis à une analyse sémiotique ?

La réponse me paraît évidente. Le rêve au sens que nous venons d'apercevoir peut à coup sûr être conçu comme un objet sémiotique. Sous la condition indispensable de prendre en compte ses particularités. On en a repéré quelques-unes. La plus importante est sans doute celle qui fait du rêve non seulement un texte, mais, en même temps et indissolublement, un procès énonciatif, c'est-à-dire, pour reprendre la terminologie de Humboldt, non seulement un $\epsilon\rho\gamma\omicron\nu$, mais aussi une $\epsilon\nu\epsilon\rho\gamma\epsilon\iota\alpha$. Le rêve est texte, discours ? À coup sûr, Freud y revient à tout instant, non sans insister sur les spécificités de ce texte. Mais en même temps le rêve est opération, ou plutôt, comme on vient d'apercevoir, ensemble d'opérations énonciatives. C'est cette nature double du rêve comme objet sémiotique qui doit déterminer les spécificités de son approche par la sémiotique.

ANNEXE

Fin du rêve

01/04/11, 5 h.

Après la partie du rêve citée plus haut, je sors de la maison. C'est le matin, la nuit est terminée, je ne rêve plus. Et je cherche ma voiture. Je crois d'abord la trouver sous la forme d'une 403 de couleur beige. Garée sur le trottoir, elle a été heurtée pendant la nuit par un autre véhicule, et les dommages qu'elle a subis la rendent inutilisable. J'en suis peu affecté, car je me souviens que cette voiture a, certes, été la mienne, mais il y a bien longtemps. Un peu plus haut sur le trottoir, j'aperçois une autre 403, de couleur grise. C'est elle ma voiture d'aujourd'hui. Elle n'a pas subi d'accident pendant la nuit. Cependant, la vitre arrière de la voiture a été, je m'en souviens à ce moment, brisée, volontairement, la veille. Par qui ? Je ne sais pas. Mais la voiture est elle aussi inutilisable.

Reste la possibilité d'utiliser un autocar, garé lui aussi le long de la route, mais un peu plus haut. Et dans le mauvais sens. Il va falloir lui faire faire demi-tour, sur cette route étroite. Après avoir un moment envisagé de faire la manœuvre moi-même, je décide de la confier à mon fils Frédéric, bien que, la chose m'est parfaitement présente à l'esprit, il n'ait pas le permis de conduire. Frédéric monte dans le car, lui fait descendre en marche arrière la route, et, pour faire demi-tour, l'engage, sur la gauche, dans un chemin très pentu. Je crains même qu'il n'entraîne le car sur une pente trop accentuée qui se situe après le chemin. Mais non : très adroitement il arrête le car au lieu opportun, et lui fait remonter la pente, de façon à le mettre dans la bonne direction sur la route qui longe la maison.

Bibliographie

- Arrivé, Michel, 2008, *Le linguiste et l'inconscient*, Paris, PUF.
- Arrivé, M., 2009, *Un bel immeuble*, roman, Seyssel, Champ vallon.
- Arrivé, M., 2012, *L'homme qui achetait les rêves*, roman, Seyssel, Champ vallon.
- Assoun, Paul-Laurent, 2002, *Le Vocabulaire de Freud*, Paris, Ellipses.
- Danon-Boileau, Laurent, 2007, *Le sujet de l'énonciation. Linguistique et psychanalyse*, Paris, Ophrys.
- Darrault-Harris, Ivan et Klein, Jean-Pierre, 1993, *Pour une psychiatrie de l'ellipse*, Paris, PUF (3^{ème} réédition révisée et augmentée, Pulim, Limoges, 2010).
- François, Frédéric, 2006, *Rêves, récits de rêves et autres textes*, Limoges, Lambert Lucas.
- Freud, Sigmund, 1899-1961, *Die Traumdeutung*, Frankfurt-am-Main, Fischer Bücherei.
- Freud, S., 1899-1967, *L'interprétation des rêves*, traduction de Freud 1899-1961, Paris, PUF.
- Freud, S., 1899-2003, *L'interprétation du rêve*, traduction sous un titre différent de Freud 1899-1961, *Œuvres complètes*, tome IV, Paris, PUF.
- Freud, S., 1915-1988, « L'inconscient », *Œuvres complètes*, tome XIII, Paris, PUF : 203-242.
- Freud, S., 1922-1991, « Rêve et télépathie », *Œuvres complètes*, tome XVI, Paris, PUF : 119-144.
- Freud, S., 1923-1991, « Remarques sur la théorie et la pratique de l'interprétation du rêve », *Œuvres complètes*, tome XVI, Paris, PUF : 165-179.
- Freud, S., 1929-1994, « Lettre à Maxime Leroy sur un rêve de Descartes », *Œuvres complètes*, tome XVIII, Paris, PUF : 231-240.
- Lacan, Jacques, 1954-1966, « Introduction au commentaire de Jean Hyppolite sur la "Verneinung" de Freud », *Écrits* : 369-380.

Lacan, J., 1966, *Écrits*, Paris, Le Seuil.

Lacan, J., 1981, *Le Séminaire, Livre III. Les psychoses*, Paris, Le Seuil.

Lacan, J., 2006, *Le Séminaire, Livre XVI. D'un Autre à l'autre*, Paris, Le Seuil.

Laplanche, Jean, et Pontalis, J.-B., 1971, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF.

Pontalis, J.-B., 2003, *Parler avec l'étranger*, Paris, Gallimard.

Roudinesco, Élisabeth et Plon, Michel, 2000, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Fayard.